

Communication de Monsieur Philippe Martin



L'abbé Chatrian et le livre : la lecture d'un prêtre des Lumières

Né en 1732 à Lunéville, Laurent Chatrian a été une des figures les plus marquantes du clergé lorrain de la fin du XVIII^{ème} siècle. Ordonné prêtre en 1756, il a successivement été vicaire à Remoncourt, Bronville, Lunéville, Ogéviller avant de devenir, en 1771, secrétaire de Mgr Drouas, évêque de Toul, charge qui le mit en contact avec l'ensemble des ecclésiastiques du diocèse. Puis, il fut curé de Resson (1773) et de Saint-Clément de Lunéville (1777). Elu député suppléant aux Etats Généraux, il refusa de prêter le serment civique et émigra en Allemagne. Revenu en France, il mourut à Lunéville en 1814.^[1]

Tout au long de sa vie, d'une infime écriture serrée, il couvrit de notes de petits carnets^[2] composant un *Journal Ecclésiastique*, véritable panorama de la vie du clergé, mais aussi plongée dans les pensées et les réflexions de son auteur. Lui-même, dans le prospectus initial, expliquait son entreprise : «L'idée de me remplir de mes devoirs & de la science convenable à mon état, & de n'être pas entièrement inutile à ceux d'entre mes confrères qui commencent à fournir la pénible & redoutable carrière du ministère pastoral ; voilà ce qui me soutient dans un travail, qui flatteur pour la jeunesse toujours présomptueuse, n'offre aulieu [sic] de fleurs que des épines à un âge plus capable de réflexion».^[3] Il rêva sans doute faire imprimer son *Journal*, comme le faisaient Jouanet ou Dinouart dont les écrits remportaient un vif succès. Ses cahiers se présentent d'ailleurs comme de véritables livres avec pages de garde, faux-titre, mention d'un ville d'édition, date, filets pour encadrer les textes... Cependant, un de ses contemporains notait : «On attribue à sa modestie le refus constant qu'il fit de faire imprimer un seul de ses ouvrages manuscrits».^[4] La question demeure ouverte : Chatrian chercha-t-il à trouver un vaste public ou écrivait-il avant tout pour lui et ses proches ? Inlassablement, il continua néanmoins à remplir ses minuscules cahiers qui, à la fin de sa vie, couvraient 16700 pages.

C'est au cœur de cet ensemble que nous découvrons les livres qu'il a lus. Son neveu décrivait Chatrian lecteur : «Il n'était pas un savant à découvertes & à compositions : son talent étoit de profiter de ses lectures ; il mettoit à part les choses singulières & curieuses, & en ornoit ses compilations [...] Il étoit continuellement occupé de ses lectures historiques».^[5] Notre ecclésiastique apparaît donc comme un «prêtre ordinaire», diariste passionné, consignait titres, remarques d'édition et commentaires sur les livres qu'il consultait. Ils fournissent un matériau exceptionnel nous permettant de découvrir la pensée intime et les préoccupations d'un homme des Lumières.

Une «bibliothèque vivante»

Laurent Chatrian fut fondamentalement un clerc éclairé. Il s'en prit ainsi violemment aux pèlerinages, dévotions «dignes de quelque uns des siècles précédents» et aux processions qui sont des «litanies en falbalas».^[6] Il ne mettait pas en cause des fidèles qui pouvant y trouver «des motifs d'édification», mais une partie du clergé. Tout d'abord des prêtres qui se profitent de la «simplicité et la crédulité excessive des gens de la campagne» pour «leur apprendre de bonne heure à courir». Les réguliers sont «des moines intéressés à nourrir le feu secret», c'est-à-dire à exploiter l'âme superstitieuse pour vivre des dons et offrandes de familles désemparées. Ils sont secondés par «les cabaretiers, les bouchonniers, des gens qui gagnent à accréditer une dévotion». Une telle charge contre la dévotion pèlerine rappelle irrésistiblement les attaques du chevalier de Jaucourt dans l'*Encyclopédie* ou la politique des Despotes Eclairés qui firent fermer nombre de sanctuaires.

Esprit éclairé il combattait les légendes colportées par des moines vains avides de sensationnel. Ainsi, en se fondant sur une interprétation des textes latins, il tenta de détruire la légende de sainte Ursule et des Onze Mille Vierges martyrisées à Cologne par les Huns. Il voulut montrer qu'en fait la servante de la sainte s'appelait Undecimille et que son nom transformé et mal compris aurait donné «onze mille».^[7] Selon lui, la raison devait guider toutes les actions des hommes et il écrivait des odes à cette maîtresse exigeante :^[8]

«Si c'est la raison qui vous guide
C'est elle aussi qui me décide,
Je trouve en elle mon appui»

Homme de son temps, Chatrian fut un lecteur acharné. Ainsi, entre 1764 et 1777, il lut et analysa 495 titres,^[9] soit une moyenne d'un peu plus de trois ouvrages par mois. Soucieux de ne prendre en note que des nouveautés, il choisissait ses livres dans tous les grands centres d'édition. En 1777, année moyenne, il en lut 39 : 25 avaient été imprimés à Paris, 6 à Liège, un à Rouen,

un à Bordeaux, un à Londres, un à Nancy, un à Bruxelles, un à Amsterdam, deux demeurant sans indication d'imprimeur. On voit bien le poids de Paris ; les ouvrages étrangers étaient achetés à Nancy, le plus souvent chez Bonthoux, ou à Liège, grâce aux bons soins de la maison Orval-Demazeau. A la différence de ses contemporains, Chatrian ne s'intéressait quasiment pas aux auteurs ; parfois, il ne prenait même pas la peine d'indiquer leurs noms alors qu'ils étaient parfaitement connus. En fait, pour lui, le livre était avant tout un moyen d'éducation. D'ailleurs ce n'était pas uniquement les titres qu'il consignait dans ses carnets mais ses réflexions, ses plaisirs ou ses aversions.

Il était lecteur à deux titres. Tout d'abord pour son agrément et son usage personnel. A ce titre, il était passionné par les beaux ouvrages. Si les *Lamentation de Jérémie*, rédigées par Desmarais, chanoine régulier de la Sainte Trinité,^[10] étaient à parcourir c'est parce que ce volume était impeccable grâce à «la beauté des gravures, la partie typographique exécutée avec la plus grande propreté, soit pour les caractères, soit pour le papier». Le style comptait également beaucoup et ce poème en quatre chants était marqué par «l'harmonie des vers, la variété des images». C'est encore la qualité de l'écriture qui fit remarquer la traduction de l'*Imitation de Jésus-Christ* par l'abbé Jaubert en 1770.^[11] Malgré son prix de 2£ 10 sols, elle était à préférer à toutes les autres car «elle rend cette onction, cette simplicité qui touche le cœur et qui fait le mérite de cet ouvrage». La clarté était la première valeur d'un écrivain. L'auteur du *Voltaire de retour des ombres* écrivait avec «un langage simple et sans prétention [...] expression naturelle d'un cœur repentant et affligé».^[12] Cette insistance sur le style n'était pas purement la recherche d'un enchantement égoïste, elle était le gage d'une utilisation possible du livre. En effet, Chatrian était lecteur pour une seconde raison : découvrir les textes utiles à diffuser. Ainsi, à propos des *Instructions succinctes sur les accouchements en faveur des sages-femmes*,^[13] il notait : «Il est important que ce livre se répande, surtout dans les paroisses de campagnes. Les seigneurs, les curés doivent y contribuer, et les dames des paroisses feraient un acte de religion en faisant lire souvent ces instructions aux sages-femmes en leur présence».

Ainsi, inlassablement, Chatrian prit en note tout ce qu'il pouvait lire, qu'il l'ait acheté, emprunté ou qu'il ait simplement consulté un prospectus de vente. Ses innombrables annotations sont une marque intime de ces centres d'intérêt. Parfois, il consignait la simple mention d'un titre ; pourtant, le plus souvent, il livrait de longues réflexions qui, avec le temps, devinrent de plus en plus longues. En 1777, il consacra quinze pages^[14] aux *Mémoires pour servir à l'Histoire de Louis, Dauphin de France* mort à Fontainebleau en 1765. Lorsqu'un sujet lui semblait important, il n'hésitait pas à parcourir plusieurs titres différents. Lors de la mort de la reine, il consulta d'abord la *Traduction du cantique allemand*

chanté par les luthériens de Colmar le 12 juillet 1768 recopiant tout le cantique : « Peuples, prosternez-vous ! [...] Citoyens, fondez en larmes ! Pleurez avec les nations les plus éloignées ! ». ^[15] Il continua par la *Laudatio funebris Mariae Leczinzka reginae* prononcée, le 11 août 1768, composée par le père Roman, oratorien de Soissons, qui présentait une «reine vertueuse dans la prospérité, vertueuse dans l'adversité» avant de récapituler «les pertes que la famille royale a essuyées depuis quelques années». Chatrian finit par l'*Oraison funèbre de la Reine* prononcée en l'église Saint-Jean en grève à Paris le 30 septembre 1768, inspirée du chapitre 4 du Livre des Proverbes. Il concluait : «M. Fresneau, dans le corps de son ouvrage, rend compte de la piété de la reine et des saints mérites dont elle s'occupait ; il apprend au monde inconséquent la manière dont il doit envisager les pratiques respectables et en prend occasion de parler de la religion éclairée de la reine».

La présentation parfaitement propre et impeccable de ces carnets nous oblige à imaginer Chatrian notant régulièrement sur des brouillons ses impressions ; puis, une fois par an, reprenant ces feuilles éparées pour composer son *Journal*, soigneusement ranger les titres des ouvrages qu'il avait lus. En opérant ainsi, il composait une de ces innombrables bibliothèques virtuelles dont bien des lecteurs fervents sont friands. ^[16] Par ce tri, il mettrait de l'ordre dans ce qu'il avait parcouru, dressait un état de ce qui pouvait être utile, refusait d'oublier. Mais il s'inscrivait aussi dans la culture qui l'avait portée, demeurant fidèle à la classification utilisée dans les grandes bibliothèques ecclésiastiques (voir document n° 1).

Document n° 1 Lectures de l'abbé Chatrian (1764-1777)		
Ecriture Sainte	25	5%
Théologie	111	22%
Droit canon	28	5,5%
Eloquence	59	12%
Ascétisme	93	18%
Histoire	86	17,5%
Sujets divers	66	13,5%
Poésie	27	5,5%

Il commençait par l'Écriture Sainte, catégorie qui comprenait des ouvrages généraux d'explication, des dictionnaires, des traductions en français de passages essentiels comme les Psaumes ou les lamentations de Jérémie. Il poursuivait par la théologie, en fait, surtout des textes d'apologie ou de controverses : l'*Anti-Émile*, *Pensées anti-philosophiques*, *Discours sur les dangers de la lecture des livres contre la religion*, *Principes contre l'incrédulité*, *l'Irréligion dévoilée...* Nous ne trouvons aucun des grands traités de théologie pourtant fréquemment réédités. Le droit canon renfermait deux grands répertoires. Le premier regardait la fonction curiale avec des traités sur la portion congrue, les décimes, les devoirs des patrons... Ensuite, arrivaient des écrits s'inscrivant dans un des grands débats de l'époque : le gallicanisme ce qui posait la question de la puissance temporelle des papes et des libertés de l'Église de France. L'Eloquence regroupait les textes des grands orateurs sacrés de son temps : Collet, Perrin, Chapelain, Durivet, Clément, Guyot... Tous les sujets étaient abordés : sermons pour des maisons religieuses, prônes sur la messe, oraisons funèbres... L'actualité amenait Chatrian à lire quelques textes de circonstance, pour la prise d'habit de Louise de France ou l'oraison funèbre de Mgr Drouas évêque de Toul. Les traités concrets, tel l'*Art oratoire réduit en exemples*, demeuraient exceptionnels. Le titre de la catégorie suivante est quelque peu trompeur. Sous la rubrique «ascétisme» se cache en effet les devoirs d'états chers à François de Sales, à l'image des *Instructions chrétiennes des pauvres, des ouvriers, des domestiques* du père Rondet. Ici, tout était ramené à la figure du Christ, exemple et modèle à méditer pour que chacun trouve sa voie vers la sainteté et les moyens de supporter les tentations de ce monde. Le moindre instant devait être consacré à Dieu et l'*Évangile médité et distribué pour tous les jours de l'année* fournissait des exercices quotidiens. Indéfectiblement catholique, Chatrian ne pouvait considérer la vie que sous le signe divin. Même le genre «histoire» était marqué par la religion. Il y plaçait des histoires ecclésiastiques comme celle de Metz. L'Amérique n'était envisagée qu'à travers le prisme de l'évangélisation. Les biographies lues étaient celles de sœur Frémot de Chantal, du cardinal de Bérulle... Les rares laïcs présents étaient des dévots, Stanislas ou Marie de Médicis. La poésie embrassait presque exclusivement des odes sacrées ou des transpositions en vers d'histoires bibliques. Dans la rubrique «sujets divers», Chatrian introduisait des traités sur les grandes questions d'actualité (voir document n° 2). Bien que les sciences soient à la mode, il négligeait presque totalement les techniques, se contentant de ne lire, en treize ans, qu'un traité sur la fonte des cloches et un sur l'agriculture. Alors que le roman était le genre littéraire en vogue au XVIII^{ème} siècle, il n'ouvrit que six ouvrages de ce type, récits dévots édifiants. En revanche, il parcourait des textes sur l'allaitement et l'éducation des petits enfants, sur les inhumations précipitées, sur le luxe...

Document n° 2 «Sujets divers»	
Problèmes de société	22
Arts	16
De l'utilité des ordres réguliers	10
Romans	6
Traité sur la mort	6
Traité sur l'enfance et l'éducation	4
Technique	2

Si la présentation du *Journal* nous impose un rangement hérité des canons ecclésiastiques, nous devons aujourd'hui rompre ce carcan pour approcher la pensée intime de Chatrian, découvrir en quoi ces livres ont-ils des échos de sa vie, de ses préoccupations, de ses espoirs et de ses craintes.

Selon Chatrian, le curé était «un homme qui parle avec les sages le langage des parfaits et qui avec les simples parle le langage des simples ; un homme qui entre dans vos infirmités comme si c'étaient les siennes propres ; qui sans être mou, ne connaît point ces paroles dures et rebutantes qui sont moins l'effet du zèle que du caprice ; un homme aussi élevé au-dessus de ses pénitents par la piété et par ses lumières, qu'un berger l'est au-dessus de son troupeau par la noblesse de son être et par sa dignité de sa condition ; un homme qui connaît la route du ciel, qui y marche lui-même et dont le zèle ardent voudrait y faire marcher tous les pécheurs ; un homme qui joint à une science profonde une humilité plus profonde encore et qui sait si bien partager son temps entre l'étude, la prière et les besoins du prochain».^[17]

Lire pour combattre

Le premier réflexe est de s'en prendre violemment aux Philosophes et plus particulièrement à Voltaire. Le style remarquable et l'acuité de sa pensée le rendaient pourtant incontournable. Jamais, l'abbé Chatrian ne cita des éditions de cet écrivain mais il était habitué aux digests de son œuvre. A propos du *Tableau philosophique de l'Esprit de M. de Voltaire*, il notait : «il ne s'agit pas ici des talents de M. de Voltaire ; on le considère seulement comme homme moral et social. Cet ouvrage aura certainement beaucoup de lecteurs ; il a de quoi picquer la curiosité».^[18] Notre ecclésiastique préférait cependant les opuscules critiques qui s'en prenaient au patriarche de Ferney. Le *Voltaire parmi les ombres*,^[19] paru

à Genève et Paris en 1776, ravit Chatrian qui n'en connaissait pas l'auteur.^[20] Le célèbre philosophe se présentait à la porte du monde des ombres pour les guérir de leurs préjugés. Il rencontrait Marc-Aurèle, Machiavel, Boileau, Pascal, Bossuet... Très vite, la confrontation tournait au désavantage du philosophe qui était accusé de tous les maux. Finalement, traduit devant le Tribunal du Temple de la Vérité, il était renvoyé sur terre et ses livres étaient proscrits. La suite, *Voltaire de retour des ombres*,^[21] délecta encore notre religieux car il y découvrit «les réflexions et les sentiments de pénitence de M. de Voltaire, c'est ce qui en fait l'objet capital, essentiel, et vraiment intéressant pour tous les lecteurs». Tous les autres philosophes étaient également connus par des compilateurs critiques. Ainsi, il prit connaissance des œuvres d'Helvétius grâce aux *Arguments de la Raison en faveur la Philosophie, de la Religion et du Sacerdoce* dus au père Pichon, chantre de la Sainte Chapelle du Mans. Là, il découvrit «tous les paradoxes, toutes les contradictions, toutes les fausses maximes, tous les dangereux sophismes et cette foule étonnante d'erreurs et d'absurdités qu'a produit de nos jours ce qu'on appelle la Philosophie Moderne».^[22] Ce refus de lire directement les textes des philosophes peut sembler surprenant. Pense-t-il ne pas pouvoir les comprendre ? Se refuse-t-il à avouer des lectures jugées équivoques ? A moins qu'il demeure le clerc obéissant qui se défend de lire ce qui a été condamné par des autorités ecclésiastiques.

La moquerie et la critique n'étaient pas suffisantes, un prêtre devait trouver des armes contre les Philosophes. Pour Chatrian, la première d'entre elles était le recours à l'Écriture. Professeur à la Sorbonne, l'abbé Voisin publia à Paris, en 1775, son *Autorité des livres du nouveau Testament contre les incrédules*. En découvrant cet opuscule, Chatrian jubilait : «tout est ici prouvé et exposé si clairement que les esprits les moins instruits peuvent y suivre l'auteur dans ses raisonnements, saisir la vérité et la séparer des ténèbres où ses ennemis l'enveloppent».^[23] Mais, selon lui, pour bien se servir de la Bible, il fallait connaître son histoire et les conditions de sa rédaction. *L'Essai sur l'Écriture Sainte* de l'abbé du Contant De La Molette lui fut donc très utile. Cet «ouvrage d'un savant de premier ordre» montre la nécessité de recourir aux langues orientales pour correctement approcher les Écritures. «Elles fournissent le moyen de développer le véritable sens du Texte, nous mettant en état de le méditer avec fruit, d'en faire une juste application et de combattre avec succès les Juifs, les Protestants et les Incrédules de ce siècle. Avec la connaissance des textes primitifs, un théologien peut entrer hardiment en lice, livrer le combat sans danger».^[24]

Outre le recours au texte sacré, le bon catholique devait disposer d'une abondante littérature de controverse. *La Loi Naturelle* du père Roussel paru chez Humblot en 1769 était considéré comme «un bon livre. L'auteur y réfute d'une manière claire, solide et méthodique les faux philosophes de ce siècle, et son

ouvrage doit être mis au nombre des bons ouvrages qui ont paru depuis quelques temps pour la défense de la religion».^[25] Les *Réponses critiques à plusieurs difficultés proposées par les nouveaux Incrédules*... , composées par Bullet, professeur de théologie et doyen de l'université de Besançon, étaient une arme redoutable «propre à instruire les jeunes théologiens et même les prêtres» destinée à lutter contre «cette foule d'impies qui blasphèment ce qu'ils ignorent».^[26]

L'Incrédule conduit à la religion offrait «un arsenal bien fourni de toutes les armes dont on peut se servir avec succès contre les incrédules».^[27] Quant aux *Réflexions philosophiques sur le système de la nature*, elles proposaient «la réfutation d'un système faux, extravagant et monstrueux».^[28] Quelques apologistes chrétiens étaient particulièrement admirés. Dans une note sur les *Observations sur la Philosophie* du père François, Chatrian proclamait : «les ouvrages de M. François et ceux de M. Bergier doivent se trouver entre les mains de tous les ecclésiastiques : c'est à eux de défendre la foi contre les incrédules et ils y trouveront des armes propres à les confondre».^[29]

Fort de cette littérature, le prêtre pouvait alors exalter l'œuvre de l'Eglise. Si le Voyage de la Raison en Europe de Caraccioli était une «fiction imaginée pour passer en revue les divers pays de l'Europe et les mœurs des peuples qui les habitent»,^[30] Chatrian préférait les textes d'histoire. La parution en 1768-1769, des huit premiers volumes de l'*Histoire générale de l'Amérique* du père Touron le ravit. Il salua dignement cet «important ouvrage qui manquait à la gloire de l'église et de la piété des fidèles». On y célébrait les «succès et les pertes» de l'Eglise, «tableau édifiant et bien propre à piquer la piété des fidèles, disons même la curiosité de ceux qui ne lisent que pour lire». Il se plut aussi à l'*Histoire civile et naturelle du Royaume de Siam* due à M. Turpin qui avait travaillé à partir de documents transmis par l'évêque de Trabraca et des Mémoires de Aumont qui y fut missionnaire pendant trente ans.^[31] Ainsi, Chatrian suivait la mode de ses contemporains qui se délectaient des récits de voyages. Mais s'ils cherchaient le dépaysement, les anecdotes ou la présentation de la nature humaine, il n'y découvrirait que la longue litanie des missions, à la fois explorateurs et messagers du Christ.

Lire pour se former

Assuré de la force de l'Eglise et à l'abri des critiques élevés par les philosophes, le prêtre pouvait enfin se consacrer à sa tâche principale : la formation. La présentation de *L'homme conduit par la Raison* pourrait résumer la conception que Chatrian se faisait d'un bon livre : «le but de l'auteur n'est point d'amuser l'esprit mais de former les mœurs et de faire revivre dans les cœurs ces sentiments qui caractérisent le bonheur des humains. On trouve ici sur les vertus,

les vices, les différents sujets de la morale, des réflexions bien connues et bien présentées. Il y a à profiter dans cette lecture ».^[32]

Le premier à profiter de cette formation était le prêtre lui-même qui, tout au long de sa vie, devait approfondir les connaissances acquises au séminaire. Chatrian dressa une impressionnante liste d'ouvrages utiles. *Regula cleri ex sacris litteris...* de Simon Salamo et Melchior Gelabert (1768) était «destiné aux ecclésiastiques ; on y présente l'objet de leur état, leurs obligations, leurs exercices... Ils ne sauraient trop l'étudier et le méditer».^[33] Les trois volumes du *Dictionnaire historique et critique de l'Ecriture Sainte*, parus en 1767-1774, constituaient un «ouvrage entièrement neuf, utile aux personnes qui s'appliquent à l'étude des saintes Ecritures et qui désirent s'instruire sur l'histoire sacrée, la chronologie, la géographie et la physique ancienne des hébreux et des peuples leurs contemporains». La Bible n'était pas simplement une parole inspirée, elle était un document d'histoire. Ces trois tomes étaient comparés aux travaux de Dom Calmet et mis en parallèle avec la traduction de la Bible faite par Rondet. Bref, ils étaient indispensables aux ecclésiastiques qui les parcourant pouvaient «passer utilement le tems de la vie dans une lecture conforme à leur état».^[34] Le *Traité des Saints Mystères* par Collet, lazariste de Pont-à-Mousson, était également un « ouvrage destiné aux ecclésiastiques ; on y résout toutes les difficultés qui peuvent se rencontrer dans la célébration des saints mystères».^[35]

Pour les questions les plus ardues, Chatrian recourait fréquemment aux traités de droit canon. Il parcourut des ouvrages sur la portion congrue tome 23 p. 429, les décimes, les devoirs des patrons... de quoi mener à bien son ministère pastoral dans un environnement parfois difficile puisque décimateurs et patrons rechignaient souvent à remplir leurs obligations : 30% d'entre eux refusèrent ainsi de verser leur quote-part lors de la reconstructions des églises paroissiales.^[36] En outre, notre ecclésiastique se munit de plusieurs dictionnaires en particulier le Code ecclésiastique, explication et discussion de l'édit d'avril 1695 sur la juridiction ecclésiastique.^[37] Outre les conflits locaux, le clergé devait aussi prendre parti dans le débat qui sévissait à propos du gallicanisme. Pour Chatrian, *Les libertés de l'Eglise gallicane prouvées et commentées* de Durand de Maillane, avocat au Parlement, étaient essentielles. Beaucoup avaient écrit sur ces questions, mais cet ouvrage «donne une connaissance exacte et utile de nos libertés [...] procure une méthode claire et sûre pour connaître nos libertés [et] est supérieur à tous ceux qu'on a donnés jusqu'à ce jour sur les libertés de l'Eglise Gallicane ; il est parfait en son genre et ne laisse rien à désirer».^[38]

Lire pour éduquer

Le prêtre ainsi perpétuellement formé pouvait pleinement se consacrer à son ministère pastoral. Afin de guider ses ouailles sur les chemins de la perfection, Chatrian consultait les livres de piété et leur décernait louanges ou critiques. *La Méthode pour dire le chapelet*, petit in-8° publié en 1768 chez Hérisant, « mérite d'être mis entre les mains des fidèles ». ^[39] Le *Magasin des pauvres*, deux volumes in-12 imprimés la même année, retenait aussi son attention : « voilà un ouvrage qui semble composé exprès pour les fidèles de la campagne : tous les prétextes des chrétiens lâches, toutes les objections des impies grossiers, surtout à l'égard de la fréquentation des sacrements, y sont détruites et foudroyées avec un style proportionné à la grossièreté de ces sortes de gens. Nous estimons que les ecclésiastiques de campagne s'empresseront à le faire connaître et à le répandre dans les différentes paroisses de ce diocèse ». ^[40] Le livre était le moyen de faire passer les vérités les plus importantes à condition de savoir s'adresser aux plus humbles. Le père Moye, fondateur d'une congrégation enseignante et missionnaire en Chine, l'avait parfaitement compris. Chatrian recommandait donc chaudement son Dogme de la Grâce mis à la portée des fidèles. ^[41] En revanche, il était plus réticent face à la *Confession de foi d'un curé lorrain* composée par le curé d'Uruffe. Il reconnaissait qu'il s'agissait d'une « bonne réfutation de la Confession de foi du vicaire savoyard » mais il constatait que « cet ouvrage est d'un sérieux et d'une métaphysique qui le rendent peu propre à être entendu par des paysans ». ^[42]

Il fallait également pousser les fidèles à procéder à une « réformation intérieure » en leur enseignant les principes de la morale chrétienne. Pour combattre les abus, le livre était un utile soutien. En 1769, Chatrian lut le *Traité contre les danses et les mauvaises chansons* et concluait : « voilà un de ces bons livres que des pasteurs zélés ne peuvent trop répandre dans leurs paroisses, et surtout parmi la jeunesse, en le donnant en prix dans les catéchismes ou dans les écoles. Il est intéressant et solidement écrit ». ^[43] Tout devait être l'occasion de moraliser les hommes. Le prêtre devait leur montrer la difficulté de mener une bonne vie. Le *De l'homme moral* de l'abbé Crillon « met en action des vertus et les vices de l'homme ». ^[44] Finalement, au fil de ces lectures, Chatrian se révèle très méfiant vis-à-vis du monde contemporain. Il aimait le *Chrétien étranger sur la terre* : « livre fort utile, dont l'objet est d'exposer les sentiments d'une âme fidèle, qui se regarde comme étrangère dans ce monde, tirés de plusieurs psaumes différents qui ont un rapport avec cette matière ». ^[45] Il savait que son idéal correspondait mal à la société dans laquelle il vivait, mais il demeurait fidèle aux préceptes traditionnels tels qu'ils étaient présentés dans *De la sainteté et des devoirs de l'Episcopat selon les saints pères et les canons de l'Eglise*. Pour lui, c'était « un important ouvrage où l'esprit de Jésus-Christ et de l'Eglise se montre [sic]

à chaque page. La morale qu'il renferme paraîtra sans doute un peu austère au siècle présent ; mais cette morale a pour fondement la vérité».^[46]

Cependant, un prêtre n'était pas uniquement un directeur spirituel, il était aussi une autorité devant améliorer le sort des populations. Les lectures de Chatrian accompagnaient parfaitement l'actualité. L'obstétrique était une question qui passionnait les autorités inquiètes de la mortalité d'enfants et de femmes. En 1762, des enseignements spécifiques furent mis au point pour les sages-femmes, en particulier en Bretagne. Sept ans plus tard, Joseph Raulin, médecin du roi mandaté par le ministre Bertin, publia ses *Instructions succinctes sur les accouchements en faveur des sages-femmes*. Chatrian s'en félicita.^[47] Selon lui, l'ouvrage était «particulièrement bienvenu à cause de l'insuffisance des sages-femmes dans beaucoup de provinces et surtout dans les campagnes». En outre, «tout est clair, précis, méthodique et à la portée des sages-femmes les plus simples». Un seul avis ne suffisait pas, Chatrian se plongea dans le Catéchisme sur l'art des accouchements du docteur Augier de Soissons:^[48] «voilà un ouvrage important par son objet et qui a déjà procuré de grands biens dans le Soissonnais». Il avait une très grande confiance dans cet écrit car l'auteur avait été approuvé par la faculté de médecine de Paris et l'Académie des Sciences.

Après la naissance, les familles auraient du être conscientes des soins qu'il fallait apporter aux nourrissons. Depuis Rousseau, l'allaitement maternel était une question à la mode. Chatrian en devint un ardent défenseur se passionnant pour le *Discours sur l'obligation d'allaiter ses enfants* du comte Benvenuto de Raffaele, primitivement publié à Milan en 1769. Il y voyait une dénonciation de la mise en nourrice, «la vieille et barbare coutume». Mais il était sans illusion et se désolait : «les obligations les plus sacrées de la nature continueront d'être sacrifiées à la coutume plus commode de se débarrasser de ses enfants dans le temps où les soins maternels leur sont les plus nécessaires».^[49]

Devenus plus grands, les enfants nécessitaient une éducation soignée. Le livre pouvait y aider. Chatrian se plut à lire le *Dictionnaire historique d'Éducation* «utile pour l'instruction de la jeunesse : les exemples tirés de l'histoire sacrée, de l'histoire profane et des vies des saints, sont bien choisis, intéressants et leur variété ne peut qu'attacher l'esprit en instruisant le cœur».^[50] Quant à *L'enseignement des Belles Lettres*, écrit par le père Fraissinet, prêtre de la Doctrine Chrétienne et professeur au collège royal de Carcassonne, il fournissait un plan d'éducation «simple et sage ; il présente la manière d'enseigner les belles lettres et de former les mœurs ; il donne la préférence à l'éducation publique».^[51]

Précurseur, Chatrian s'intéressait aussi aux plus démunis, en particulier les sourds et muets. Il se passionna pour l'*Institution des sourds et muets* parue à Paris en 1775 : «l'ouvrage mérite d'être lu et en le lisant on ne peut que re-

mercier la Providence d'avoir suscité cet homme unique et désirer qu'elle lui donne des successeurs».^[52]



Faire du livre le support d'une pastorale marquée du triple sceau de la lutte contre les philosophes, de la formation ecclésiastique et de l'éducation des fidèles, n'était pas propre à Laurent Chatrian. Bien des prêtres lorrains considéraient l'écrit comme un indispensable medium.^[53] A Trondes, près de Toul, l'abbé Dominique Gueldé avait fondé une bibliothèque en 1703. Les correspondances commerciales des imprimeurs nous présentent bien des prêtres commandant des caisses de livres pour les répandre parmi leurs fidèles, à l'image de ce que faisait le desservant de Moriville, humble village de 500 âmes. Vouloir mêler spiritualité et conseils pratiques était l'objectif de nombre de prêtres lorrains. Dans ses *Mémoires*, l'abbé Grégoire avouait : «J'avais une bibliothèque uniquement destinée aux habitants des campagnes ; elle se composait de livres ascétiques bien choisis et d'ouvrages relatifs à l'agriculture, à l'hygiène, aux arts mécaniques, etc».^[54] L'abbé Chatrian était le frère de tous ces curés qui voulurent diffuser une éducation populaire et chrétienne.

Ses lectures nous révèlent la complexité du «temps des Lumières». Homme éclairé, il le fut : luttant contre les superstitions, favorisant l'éducation, souhaitant améliorer le sort des bébés... Il prenait parti dans les débats de son époque sur l'allaitement, l'accouchement ou l'éducation des handicapés. Il n'hésitait pas à approfondir ces questions, parcourant, au cours de la même année, plusieurs ouvrages sur le même sujet. Pourtant, il demeurait indéfectiblement attaché à une morale rigoureuse, à une vision toute chrétienne de la société. Farouche défenseur de la condition des prêtres, il repoussait tout ce qui pouvait nuire à l'autorité ecclésiastique et au pouvoir épiscopal en particulier. Il refuse de lire directement Voltaire ou Helvétius mais connaît leurs pensées et les condamne. Découvrir, ce riche panel de lectures, c'est refuser les a-priori qui opposent, de manière trop simpliste, philosophes et partisans d'un ordre ancien. C'est apercevoir des «Lumières chrétiennes» soucieuses de modifier le monde sans pour autant renoncer à une morale traditionnelle.



Notes

- [1] Sur l'abbé Chatrian, voir : Hubert-Jules THIRIET, *L'abbé L. Chatrian (1732-1814). Sa vie et ses écrits*, Nancy, 1890 ; Jean-Marie ORY, «Le journal d'un ecclésiastique lorrain à la fin de l'Ancien Régime », *Annales de l'Est*, 1971, n° 1, p. 49-93 ; Juliette FRANÇAIS, *L'émigration de l'abbé Laurent Chatrian (1792-1794)*, Nancy 2, Mém. Maît., dactyl., 2001 ; Philippe MARTIN, *Lorrains des Lumières*, Metz, éditions Serpenoise, 2005, p. 109-123.
- [2] Toutes les références suivantes aux lectures de Chatrian sont tirées du *Journal ecclésiastique du diocèse de Toul* conservé dans le fonds Chatrian (MC) de la Bibliothèque Diocésaine de Nancy.
- [3] MC 47, p. 3-4.
- [4] MC feuille volante n° 116.
- [5] MC feuille volante n° 116.
- [6] *Calendrier historique et ecclésiastique du diocèse de Nancy* : voir MC73, MC 113 (mention au 9 juillet 1791), MC 117 (mention au 24 août 1785), MC 119 (mention au 11 juillet 1787).
- [7] *Journal ecclésiastique du diocèse de Toul*, tome 20, 1773.
- [8] *Ibid.*
- [9] *Ibid.*, tome 25, 1778, p. 406-425 ; ce volume contient une table récapitulative des titres lus. Bien évidemment, Chatrian poursuivit la rédaction de ces notes de lecture tout au long de sa vie. Nous avons ici choisi de présenter les premières années de son travail.
- [10] *Ibid.*, tome 18, 1771, p. 357-358.
- [11] *Ibid.*, tome 18, 1771, p. 353.
- [12] *Ibid.*, tome 24, 1777, p. 361-362.
- [13] *Ibid.*, tome 16, 1769, p. 350.
- [14] *Ibid.*, tome 24, 1777, p. 332-347.
- [15] *Ibid.*, *op. cit.*, tome 14, 1769, partie IV.
- [16] Voir par exemple Walter BENJAMIN, *Je déballe ma bibliothèque*, Paris, Rivages, 2000 (1er ed. allemande 1972).
- [17] *Journal ecclésiastique...*, *op. cit.*, tome 20, 1773.
- [18] *Ibid.*, tome 20, 1773, p. 356.
- [19] *Ibid.*, tome 24, 1777, p. 360-361.
- [20] Il s'agit en fait du père Ch.-L. Richard, dominicain.
- [21] *Journal ecclésiastique...*, *op. cit.*, tome 24, 1777, p. 361-362.
- [22] *Ibid.*, tome 23, 1776, p. 395.

- [23] *Ibid.*, tome 22, 1775, p. 407.
- [24] *Ibid.*, tome 22, 1775, p. 417-419.
- [25] *Ibid.*, tome 16, 1769, p. 348.
- [26] *Ibid.*, tome 22, 1775, p. 403.
- [27] *Ibid.*, tome 20, 1773.
- [28] *Ibid.*, tome 20, 1773.
- [29] *Ibid.*, tome 16, 1769, p. 352.
- [30] *Ibid.*, tome 20, 1773, p. 362.
- [31] *Ibid.*, tome 20, 1773, p. 357-358.
- [32] *Ibid.*, tome 16, 1769, p. 351-352.
- [33] *Ibid.*, tome 14, 1769, partie IV, p. 320.
- [34] *Ibid.*, tome 22, 1774, p. 404-406.
- [35] *Ibid.*, tome 14, 1769, partie IV, p. 317-318.
- [36] Philippe MARTIN, *Les chemins du sacré. Paroisses, processions, pèlerinages en Lorraine du XVI^{ème} au XIX^{ème} siècle*, Metz, éditions Serpenoise, 1995, p. 36-37 et p. 51-52.
- [37] *Journal ecclésiastique...*, op. cit., tome 22, 1775, p. 407-408.
- [38] *Ibid.*, tome 18, 1771, p. 365-366.
- [39] *Ibid.*, tome 14, 1769, partie IV, p. 238.
- [40] *Ibid.*, tome 14, 1769, partie IV, p. 331-332.
- [41] *Ibid.*, tome 22, 1775, p. 402-403.
- [42] *Ibid.*, tome 20, 1773.
- [43] *Ibid.*, tome 16, 1769, p. 349-350.
- [44] *Ibid.*, tome 20, 1773, p. 353.
- [45] *Ibid.*, tome 20, 1773, p. 364.
- [46] *Ibid.*, tome 16, 1769, p. 348.
- [47] *Ibid.*, tome 16, 1769, p. 350.
- [48] *Ibid.*, tome 22, 1775, p. 417.
- [49] *Ibid.*, tome 15, 1769, partie I, p. 225.
- [50] *Ibid.*, tome 20, 1773, p. 365-366.
- [51] *Ibid.*, tome 14, 1769, partie IV, p. 328-330.
- [52] *Ibid.*, tome 23, 1776, p. 395.
- [53] Philippe MARTIN, *Une religion des livres*, Paris, Cerf, 2003, chapitre IX.
- [54] Henri GREGOIRE, *Mémoire*, Paris, 1837, tome II, p. 12.